

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE



## 1 - GÉNÉRALITÉS

Nos ventes sont soumises aux présentes conditions générales qui prévalent sur toute condition d'achat, sauf dérogation formelle et expresse de notre part. Pour être validée, toute commande doit être passée par écrit : courrier, e-mail...

### Cas des analyses sous couvert COFRAC

N°d'accréditation du laboratoire Artémis : 1-6065 (section essais)

Portée de l'accréditation communiquée sur demande et /ou disponible sur le site du COFRAC ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr))

L'intitulé générique des analyses employé sur les commémoratifs permet au laboratoire ARTEMIS d'effectuer l'analyse la plus récente et la plus adaptée à l'échantillon concerné.

L'analyse est par défaut réalisée sous couvert COFRAC. Seules, les analyses citées ci-dessous nécessitent une demande préalable du client pour être réalisées sous couvert COFRAC.

Analyse avec demande préalable du client	Référentiel
Détermination de la teneur en cendres brutes	LAB-AM-0023
Détermination de la teneur en eau	NF ISO 6496
Détermination de la teneur en cendres insolubles dans l'acide chlorhydrique	NF ISO 5985
Détermination de la lignine insoluble dans l'acide sulfurique 72%	NF EN ISO 13906
Détermination de la teneur en eau et en matières volatiles	NF EN ISO 665
Détermination de la teneur en eau et matières volatiles	ISO 771
Détermination de la teneur en eau	NF EN ISO 712
Détermination de la teneur en eau (sur grains broyés et sur grains entiers)	NF EN ISO 6540

Au-delà de l'analyse réalisée sous couvert COFRAC (logo général sur le rapport d'analyse + analyse identifiée par le logo), le laboratoire Artémis émet les recommandations suivantes :

- La référence à l'accréditation du laboratoire Artémis est possible dans des documents de présentations et/ou commerciaux à condition de bien indiquer le numéro d'accréditation du laboratoire, son domaine d'expertise (section ESSAIS) ainsi que la référence à la portée (Portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).
- Il est formellement interdit d'utiliser la référence à l'accréditation du laboratoire Artémis dans le cadre d'un litige commercial et/ou juridique sur un paramètre non concerné par l'accréditation, la portée disponible sur le site du COFRAC faisant foi. En cas de non respect avéré de cette interdiction, le laboratoire se réserve le droit de faire référence à l'article 7 de ces mêmes conditions générales de ventes. Dans tous les cas, le laboratoire Artémis avertira le COFRAC.

## 2 - ECHANTILLONS

La quantité d'échantillon doit respecter la norme NF EN ISO 6498. Les échantillons sont conservés pendant 2 mois sous réserve de non dégradation. Tout retour d'échantillon, à la demande du client, sera facturé forfaitairement au tarif de 15,00€ HT.

## 3 - PRIX

Nos prix de vente sont établis H.T. Ils sont susceptibles de variation et sont ceux en vigueur au moment de l'édition du rapport d'analyse tels qu'ils ont été notifiés à l'acheteur au plus tard à la date de la commande.

## 4 - DÉLAIS de LIVRAISONS des RAPPORTS d'ESSAIS

Les délais sont toujours donnés à titre indicatif. Un retard ne pourra donner lieu à dommages et intérêts, ni pénalités.

## 5 - CONDITIONS de PAIEMENT

Nos factures sont payables à 30 jours fin de mois de la date de réception de celles-ci.

Un paiement à une date antérieure à celle mentionnée sur la facture ne donne lieu à aucun escompte.

Tout retard dans le règlement entraîne l'exigibilité de toutes les sommes restant dues quel que soit le mode de règlement prévu.

Les sommes dues seront de plein droit, sans mise en demeure préalable, majorées d'un intérêt égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal sur la période de retard.

Une indemnité forfaitaire de 40€ HT pour frais de recouvrement vous sera facturée en cas de dépassement des délais de paiement selon les dispositions légales.

Toute détérioration du crédit de l'acheteur, quelle qu'en soit la cause, aura pour effet l'application immédiate du paiement comptant.

#### **6 - RÉSERVES LIÉES aux VARIATIONS ÉCONOMIQUES**

En cas de modification importante des conditions économiques en vigueur lors de l'acceptation d'une commande, de nature à en rendre l'exécution anormalement onéreuse, nous nous réservons le droit de renégocier les conditions de cette commande et de la résilier en cas d'impossibilité d'accord.

#### **7 - JURIDICTION**

Dans tous les litiges relatifs à nos relations contractuelles, les tribunaux de RENNES sont seuls compétents quels que soient la nature, la cause ou le lieu de litige, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs et quelles que puissent être les conditions spéciales de la vente, même en cas de clause contraire de la partie contractante.